

Arras, le 1er décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élection municipale complémentaire dans la commune de AUDRESSELLES (arrondissement de Boulogne-sur-Mer)

Les électeurs de la commune de AUDRESSELLES sont convoqués le dimanche 14 janvier 2018, et en cas de second tour le dimanche 21 janvier 2018, en vue d'élire cinq conseillers municipaux.

Les déclarations de candidature seront reçues à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer (Bureau du cabinet) du lundi 18 décembre 2017 au jeudi 28 décembre 2017, de 9h à 12h et de 14h à 16h.